

<p style="text-align: center;">Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE – Jeudi 17 octobre 2019.</p>

Etaient présents :

Equipe enseignante : Mme Beudin, Mme Ostrowski, M. Duwez, M. Coget, M. Servoin

Municipalité : Mme Pralat, Mme Torché, M. Gilleron (Sommaing),

Parents : Mme Dupont, Mme Deret, Mme Carion, Mme Quiquempoix, M. DeParis, M. Geneau,

DDEN : Mlle Lesne

Excusées : Mlle Lepez, Mme Montois, Mme Douvry

- **Elections des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole.**

Cette année, 1 liste de parents était établie, concernant ces élections.

Signalons le taux de participation à ces élections de parents d'élèves : 60,54 %

Nous avons cette année :

185 électeurs inscrits

112 votants

98 suffrages exprimés (4 bulletins blancs et 10 bulletins nuls)

Ont été élus le vendredi 11 octobre 2019 :

- Mme DUPONT Amandine
- Mme DERET Laëticia
- Mme CARION Alexandra
- Mme QUIQUEMPOIX Elise
- M. DEPARIS Marc-Antoine
- M. GENEAU Philippe
- Mme DOUVRY Audrey

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe de parents.

Par ailleurs, une nouveauté concernant ces élections est à communiquer.

L'arrêté du 19 août 2019 a modifié l'arrêté du 13 mai 1985 concernant les dispositions relatives au vote.

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation de conseil d'école ».

Aussi, M. Servoin propose qu'à partir des élections d'octobre 2020, le vote se fasse exclusivement par correspondance.

- **Remerciements.**

L'équipe pédagogique tient à remercier la Municipalité pour :

- les travaux de plâtrerie et de peinture sur un mur de la classe 5,
- le remplacement des châssis et l'installation de volets roulants aux fenêtres de la classe 1 ainsi que de la salle de garderie.

- **Effectifs de rentrée.**

Cette année, notre école compte 123 élèves (54 maternelles et 69 élémentaires).

Voici en détail la répartition : (par niveau et par classe)

Maternelle : 47				Elémentaire : 72				
TPS (nés 17)	PS (nés 16)	MS (nés 15)	GS (nés 14)	CP (nés 13)	CE1 (nés 12)	CE2 (nés 11)	CM1 (nés 10)	CM2 (nés 09)
5	12	23	14	16	12	10	17	14

1 ^{ère} classe			2 ^{ème} classe		3 ^{ème} classe		4 ^{ème} classe			5 ^{ème} classe	
TPS (2017)	PS (2016)	MS (2015)	MS (2015)	GS (2014)	CP (2013)	CE1 (2012)	CE1 (2012)	CE2 (2011)	CM1 (2010)	CM1 (2010)	CM2 (2009)
5	12	5	18	14	16	7	5	10	6	11	14
23			32		23		21			25	

Comme pour l'an passé, la capacité d'accueil du dortoir étant limitée, les TPS (nés 2017) ne peuvent être accueillis que le matin.

Le nombre d'enfants de Sommaing : 25

- **Projet d'Ecole.**

Rappel des axes généraux de travail :

- Améliorer les compétences langagières dans toutes ses dimensions.
- Optimiser la continuité pédagogique.
- Développer la méthodologie, le raisonnement et la structuration.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires.**

Suite à la demande de Mme le Maire, faite auprès de Mme l'Inspectrice de l'Education nationale, l'équipe enseignante s'est vue contrainte de modifier les créneaux horaires des APC.

Ces dernières n'ont plus lieu lors de la pause méridienne, mais en fin d'après midi, le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 15.

Les modalités d'information aux parents restent inchangées.

Mme Dupont demande si l'équipe enseignante a eu des retours des familles quant à ces changements d'horaires (possibilité d'inscrire, problèmes de concentration...) ?

A ce jour, deux familles ont refusé la proposition d'inscription aux APC, pour cause d'horaires (impossibilité de récupérer les enfants à 17 H 15).

La municipalité rappelle qu'en effet, aucun service de transport ne peut être assuré depuis la « rue de la Mairie » jusque la salle de garderie à 17 H 15 (manque de personnel).

Mme Torché ajoute que le fonctionnement d'une collectivité municipale implique un investissement humain de chacun et que donc, les parents devraient pouvoir trouver une organisation afin de pallier ce problème...

M. Géneau tient à remercier vivement les enseignants qui, à titre personnel et bénévole, descendent les enfants jusqu'en salle de garderie, à l'issue des APC.

Mme Deret précise que le problème d'efficacité des APC se pose quasiment pour tous les créneaux horaires.

Mme Carion propose une éventuelle modification des horaires scolaires.

M. Servoin rappelle que cette éventualité (déjà évoquée l'an passé) n'est pas envisageable puisque les deux services de restauration obligent à une pause méridienne de 2 heures.

Mme Pralat confirme que c'est en effet un impératif.

- **Règlement intérieur de l'Ecole.**

Validation du Conseil d'Ecole pour la reconduction du Règlement intérieur de l'Ecole.

- **Piscine.**

Comme l'an passé, les élèves du CP au CM2 fréquenteront la piscine de Solesmes.

Tout au long de la 2^{ème} période (du 17 décembre 2019 au 24 mars 2020), c'est la classe de M. Servoin, qui bénéficiera de cet apprentissage de la natation. Les classes de M. Duwez et de Mme Ostrowski prendront le relais pour la 3^{ème} période (du 02 avril 2020 au 25 juin 2020). Merci à la Communauté de Communes du Pays Solesmois qui subventionne les « entrées-piscine » ainsi que les « transports-piscine ».

Merci également aux parents qui proposent régulièrement leur aide pour l'accompagnement des élèves à la piscine.

Ne pas hésiter à mettre en place un système de roulement, afin de satisfaire l'ensemble des parents qui souhaiteraient accompagner.

- **Bilan financier.**

1) **Bilan financier de la caisse de l'école**, affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). L'OCCE est un organisme central de gestion et de contrôle des coopératives scolaires, auquel chaque école est tenue d'adresser un bilan financier annuel. (coût annuel (pour 2019-2020) de cette adhésion pour l'école : 234 €).

- Solde au 01/09/2018 : 4 178,08 €

- Solde au 01/09/2019 : 4 251,01 €

Restent à déduire quelques factures de septembre 2019 pour un montant total de 922,42 €. Ce qui nous amène à un solde de 3 328,59 €.

2) **Bilan financier fête de l'école** :

- Recettes : 1 402 €
- Dépenses : 538,39 €
- Bénéfice : 863,61 €

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier encore une fois l'ensemble des parents qui se sont investis dans la préparation et le déroulement de la fête de fin d'année.

Merci également à l'APE, qui a profité de ce moment convivial, pour offrir une calculatrice type collègue, à tous les CM2, ainsi qu'un livre de prix à l'ensemble des élèves de l'école.

Concernant la fête de cette fin d'année scolaire, la date du 27 juin 2020 est proposée et arrêtée par les parents d'élèves, la municipalité et l'équipe enseignante.

Le thème de la fête sera défini prochainement afin de pouvoir transmettre l'information à l'APE.

- Sécurité / PPMS.

➤ Petit rappel concernant les mesures de sécurité.

Face aux différentes menaces qui peuvent peser sur les établissements et en accord avec les mesures exigées par le plan Vigipirate, il est demandé à tous les membres de la communauté éducative de faire preuve d'une grande vigilance et de signaler au directeur de l'école, ainsi qu'à la municipalité, tout comportement ou objet suspect.

De plus, il est demandé expressément d'éviter les attroupements et les stationnements anarchiques aux abords de l'école.

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des situations de crise et doivent s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la mieux appropriée.

Un exercice d'évacuation-incendie a été fait le jeudi 19 septembre 2019.

Un exercice de mise en sécurité a eu lieu le jeudi 26 septembre 2019.

Les PPMS (attentat et risques majeurs) mis à jour pour cette année, ont été transmis à la municipalité et aux forces de gendarmerie.

➤ Qu'en est-il de la demande de sécurisation de la cour, côté « rue de Sommaing » ?

Lors du dernier conseil d'école, les parents s'étonnaient de l'installation de barrières provisoires et inefficaces pour la sécurité des enfants.

Mme Pralat répond que des barrières de chantier ont été commandées et que leur livraison et leur installation ne devraient pas tarder... Normalement, elles devraient être en place pour la rentrée de novembre.

M. Servoin ajoute qu'il s'agit là d'une préoccupation urgente... les collègues doivent redoubler de vigilance afin d'assurer la sécurité des élèves au moment des récréations !

Mme Pralat profite de l'occasion pour aborder la sécurisation du chantier de construction des nouvelles classes côté « rue de Sommaing ». Ce chantier devrait débiter avant la fin de l'année civile et des mesures particulières concernant l'accès doivent être prises.

A partir du 1^{er} janvier 2020, l'entrée par la rue Basse sera condamnée. L'entrée se fera donc par la rue de Sommaing. Il a été demandé si l'on pouvait passer par le presbytère. Cette éventualité pourrait être envisageable.

Le dortoir n'aura donc plus lieu en salle de garderie mais dans une salle de l'ancien presbytère dont la rénovation sera terminée.

Mme Carion demande s'il y aura une personne supplémentaire pour encadrer les enfants lors de la pause méridienne, pour les trajets cantine et salle polyvalente du Lonny... au vu de la fréquentation automobile de la rue de Valenciennes ?

Mme Le Maire répond que les municipalités sont tenues de respecter un taux d'encadrement et que les missions du personnel communal sont définies en conséquence.

De plus, l'installation de barrières permettant de protéger davantage le trottoir est envisagée. M. Deparis propose la fourniture de gilets fluorescents pour équiper les personnes assurant l'encadrement.

Proposition validée par l'ensemble du conseil.

M. Gilleron interroge sur la durée des travaux.

Mme Pralat répond qu'une date précise est bien difficile à définir et que l'on peut envisager une durée totale d'un an.

- **Evaluations nationales et normées.**

Le ministère de l'Education nationale a mis en place, comme l'an passé, une série d'évaluations standardisées pour les élèves de CP et de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques (début d'année pour les CP et les CE1 et milieu d'année pour les CP). Ces tests permettront aux équipes pédagogiques d'élaborer une synthèse sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

De plus, les résultats à ces évaluations feront l'objet d'un traitement informatique à finalité statistique.

D'autre part, des évaluations normées, de secteur ou de circonscription sont toujours d'actualité : Evaluations GS, Evaluations entrée CE2, Evaluations fin CM2, Evaluations Niveau A1 fin CM2.

- **Projet ENIR (Ecole Numérique et Innovante Rurale).**

M. Servoin demande où en est l'état d'avancement du Projet ENIR pour l'Ecole de Vendegies ?

Mme Pralat répond que M. Carion devrait très prochainement prendre contact avec l'équipe enseignante pour faire le point sur l'évolution des besoins et présenter un nouveau matériel : un tableau interactif dont l'utilisation pourrait s'apparenter à une « tablette géante ».

Mrs Gilleron et Deparis confirment la qualité et l'intérêt d'un tel matériel.

- **Sorties scolaires et manifestations.**

Le 13 septembre 2019, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont bénéficié d'une sortie pédagogique à Solesmes. Dans le cadre du 75^{ème} anniversaire de la libération de la ville de Solesmes, les élèves ont pu découvrir une exposition de matériel militaire d'époque, avec une visite commentée par des bénévoles en tenue.

Le transport pour cette sortie a été financé par la coopérative de l'école (110 €).

Le lundi 18 novembre 2019, les élèves des classes maternelles pourront assister à un spectacle théâtral sur le thème des 5 sens.

Le coût de ce spectacle se monte à 280 €.

Merci à la Municipalité pour le prêt de la salle de garderie.

Un projet de représentation théâtrale, à destination de l'ensemble des élèves de l'école est en cours d'élaboration. Il s'agirait d'un spectacle de rue sur le thème de l'école, mêlant l'art de la scène et l'art du cirque.

Mme Le Maire précise que cette représentation pourrait éventuellement avoir lieu dans le cadre d'un projet communautaire, ainsi, toutes les écoles de la CCPS pourraient en bénéficier. Toutefois, ce projet ne pourra dans ce cas avoir lieu lors de cette année scolaire.

Les parents s'interrogent sur le coût financier d'une telle manifestation.

Mme Pralat précise que la représentation concernerait un regroupement d'écoles de la Vallée de l'Ecaillon et qu'un financement intercommunal pourrait être sollicité auprès de la CCPS, dans le cadre par exemple d'une « résidence d'artistes ». Cette éventualité n'est bien sûr pas envisageable cette année scolaire.

Dans le cadre de l'éducation à la santé, de la semaine du goût et du vivre ensemble, un petit déjeuner équilibré à été proposé aux élèves des classes 4 et 5, ce jeudi 17 octobre. Un grand merci à Mmes Ostrowski et Lepez, à l'origine de cette initiative.

Le coût de cette opération (110 €) est assuré par la coopérative de l'école.

Un grand merci également à M. Duwez qui a travaillé avec ses élèves sur l'importance d'une alimentation saine. L'aboutissement de cette action s'est traduit par la fabrication (et la dégustation) d'une « soupe maison ».

- Questions diverses par les Représentants des Parents d'Elèves.

-Mme Carion signale la déception d'un parent qui n'a pris connaissance que trop tard de la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales.

M. Servoin répond qu'il en est le premier désolé, que l'information a été transmise comme d'habitude, à l'ensemble des parents d'élèves mais qu'à l'avenir, afin de pallier au manque de vigilance de certains parents, cette information sera également donnée lors des réunions de rentrée par les collègues et/ou notée dans les agendas et carnets de liaison.

-A la demande des parents, M. Servoin rappelle que les horaires d'entrée et de sortie des classes sont définis dans le règlement intérieur de l'école et doivent être respectés (les : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30).

Les grilles et portes d'accès sont verrouillées dès 8 h 30 et 13 h 30. Il est donc nécessaire d'éviter tout retard intempestif.

Mme Carion demande à ce que le personnel communal soit davantage vigilant quant à la fermeture régulière de la grille de la rue basse.

Aux sorties des classes, il est rappelé que si d'aventure, un élève reste seul devant l'école, il est pris en charge au passage par le personnel communal de garderie.

-Mme Dupont demande si des sorties scolaires seront envisagées.

M. Servoin rappelle que les sorties scolaires se font dans un cadre pédagogique, en fonction d'un projet de classe ou d'école et que tout dépendra des financements possibles.

-Mme Deret demande si le traditionnel cross « les foulées de l'Ecaillon » pourrait être envisagé cette année.

M. Servoin répond que rien n'est sûr pour l'instant et que déjà l'an passé, cette rencontre inter écoles n'a pas pu avoir lieu du fait du coût financier croissant et du manque d'implication de certaines municipalités.

-Mme Carion informe qu'elle a pris contact avec une association qui proposerait une action à l'ensemble des élèves de l'école, concernant « les gestes de premiers secours ».

Le coût de cette intervention (650 €) serait supporté par l'APE.

L'équipe enseignante accueille avec plaisir cette initiative et proposera prochainement une ou plusieurs dates possibles.